

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 1375

présenté par

Mme Chikirou, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2

Après la troisième phrase de l'alinéa 14, insérer la phrase suivante :

« À cette fin, l'État et les collectivités territoriales qui participent à ce programme contribuent à l'implantation de jardins et potagers pédagogiques dans toutes les écoles publiques. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe LFI – NUPES vise à développer l'implantation de jardins et potagers pédagogiques dans les écoles.

L'agriculture est fuie par les nouvelles générations. Il existe un décalage massif entre le nombre de départs, quelques 21 000 par an, et le nombre d'installations de l'ordre de 14 000 par an. Pas moins de 100 000 exploitations agricoles ont disparu entre 2010 et 2020. Il est donc urgent d'agir.

Outre l'enjeu central de la rémunération, il est absolument nécessaire que les jeunes générations renouent avec l'apprentissage de la culture de la terre. Tous les professionnels sont unanimes pour dire qu'il faut développer très jeune cette expérience pour que les jeunes générations, de plus en plus urbaines, se tournent vers l'agriculture.

De l'avis de nombreux professionnels de l'agriculture ou de l'éducation, l'apprentissage par l'expérience est une clef incontournable du renouvellement des générations d'agriculteurs, et ce dès le plus jeune âge.

Nombreuses sont les études qui témoignent de l'impact positif du jardinage en milieu scolaire sur l'alimentation, la réussite scolaire, le sentiment d'appartenance, et le développement social des jeunes. (exemple : Duchemin, E. et S. Therriault (2018), Les jardins pédagogiques au Québec : une étude en mouvement)

Si l'appel à projets « Potagers et jardins pédagogiques » du Ministère de l'Ecologie était un premier pas, il est loin d'être à la hauteur des enjeux selon le Conseil économique social et environnemental, dans son avis de juin 2019 "L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables". Le CESE appelait sa recommandation n°13 à "inventorier et développer les jardins scolaires potagers".

Le pacte d'orientation gouvernemental « portait l'ambition que chaque enfant scolarisé dans une école élémentaire puisse bénéficier au cours de sa scolarité d'au moins une action concrète de découverte de l'agriculture et de sensibilisation aux enjeux de la souveraineté alimentaire, de l'alimentation et des transitions agroécologique et climatique ». Il est ici proposé que celle-ci se concrétise par l'accès à un jardin ou potager pédagogique au sein de chaque école.